



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 20/ Mars 2022

BILLET DE LA SYNDIQUE

Retrouver la confiance, l'allègement des mesures qui ont rythmé nos vies depuis deux ans, se concrétise de jour en jour, mais saurons-nous retrouver le naturel et l'insouciance qui étaient les nôtres avant le mois de mars 2020? Voilà l'état d'esprit qui était mien lors de la rédaction du billet... et puis... et puis, le retour à la normale a été décidé et, il est vrai, notre adaptabilité a été très réactive et nous avons vite repris notre naturel... mais cela fut de courte durée, vu que la préoccupation « covid » a très vite été remplacée par l'inquiétude venue de l'est. J'espère très sincèrement que nous saurons apporter l'aide nécessaire et accueillir les personnes ayant besoin de notre soutien.

Pour notre greffe, ce début d'année a été l'occasion d'aborder quelques changements, puisque **M. Steeve Udry** a quitté la Commune de Veytaux au 31 janvier 2022. En effet, il a eu l'opportunité de se rapprocher de son domicile. Bien évidemment, la Municipalité l'a remercié de son engagement auprès de la population. Par ces quelques lignes, je lui exprime ma reconnaissance pour tout le travail accompli et son implication.

Nous avons eu par ailleurs le plaisir d'accueillir, depuis le 1er février 2022, **Mme Rosanne Abplanalp** notre nouvelle collaboratrice administrative en charge de l'Office de la population et du service financier, à qui je souhaite la bienvenue et

beaucoup de plaisir au sein de notre équipe.

Pour terminer ce billet, je souhaite que les activités printanières de Pro Veytaux puissent à nouveau avoir lieu « comme d'habitude », tout comme les rencontres conviviales lors des marchés du samedi matin. Retrouver le plaisir à se rencontrer, le garder longtemps et échanger, car, ne l'oublions pas, les contacts et échanges humains sont essentiels au bien vivre ensemble.

Christine Chevalley,
Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 14 mars dernier, le Conseil communal de Veytaux a :

- autorisé la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du tapis routier de la rue Bonivard et celle du They pour un montant de CHF 165'748.00 ;
- Pris connaissance du préavis n° 01/2022 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 340'674.00 pour couvrir les frais liés à l'entretien et à la sécurisation des routes forestières ;
- Pris connaissance du préavis n° 02/2022 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF

516'200.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais complémentaires liés à l'aménagement d'une crèche privée ;

- Pris connaissance du préavis n° 03/2022 relatif à l'octroi d'un crédit d'apurement de CHF 204'800.00 pour couvrir les frais liés à la préservation du cèdre du Liban adjacent au bâtiment multi-générationnel;
- Pris connaissance d'une interpellation relative au plan de quartier et le rapport d'aménagement 47 OAT ainsi que son règlement pour la réalisation d'un bâtiment multi-générationnel;

- Pris connaissance d'une interpellation pour plus de clarté sur la construction du bâtiment, son programme, son coût et son rendement.

Les prochaines séances du Conseil communal auront lieu à 20h00, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 2 mai 2022
- 13 juin 2022
- 12 septembre 2022
- 31 octobre 2022
- 12 décembre 2022.

Les personnes intéressées à suivre les débats sont les bienvenues.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES DE LA CHATAIGNERAIE

La commune de Veytaux est propriétaire de la châtaigneraie de Chambabau depuis 1968. Chaque année, nos services communaux effectuent des travaux d'entretien, par exemple : plantations de nouveaux arbres, fauchages, greffages et abattages, pour que la population puisse continuer à avoir le plaisir de ramasser des châtaignes en automne. Cette année des travaux d'élagages importants ont été réalisés dans la partie située entre le refuge de la Bogue et le parcours vita afin de sécuriser les parties sèches des arbres qui auraient pu tomber sur les randonneurs. En effet, ces dernières années, le chancre du châtaignier s'est développé et a eu comme conséquence de faire sécher des parties de couronnes de ces vénérables arbres qui constituent une des plus belles châtaigneraies de la région. Pour contrer ce champignon, la Commune a fait appel au WSL (Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage) qui effectue des prélèvements de chancre afin de préparer l'inoculation d'une souche hypo virulente. Ce travail est financé par la Direction générale de l'environnement-forêt. Afin de préserver la châtaigneraie, nous recommandons à la population de ne pas blesser les arbres en jetant des objets sur la couronne pour faire tomber les châtaignes.

TRAVAUX SUR LE SENTIER DU SOMMET DES ROCHERS-DE-NAYE

Les travaux de revalorisation du sentier du sommet des Rochers-de-Naye débuteront, en fonction des conditions météorologiques, dans le courant des deux premières semaines du mois de mai 2022 et dureront une quinzaine de jours. L'objectif de ces travaux est d'améliorer, avant l'été, l'accès pour les visiteurs du site.



TRAVAUX THEY-BONIVARD

Les travaux de l'emprise 5 du Petit-Veytaux, à la jonction de la route de Sonchoux, se termineront à la fin du mois d'avril. Ceux de l'emprise 6 débuteront dès le 4 avril 2022. Le centre du village sera dès lors fermé à la circulation. Les riverains de la rue Bonivard, du n° 15 au n°26, seront directement impactés. Seul l'accès piéton sera par conséquent possible. L'accès en voiture à l'avenue des Falquières et au chemin du Liboson ne pourra pas se faire depuis le centre du village.

Le calendrier des travaux prévoit une emprise jusqu'au 24 juin 2022. Les places de parc de l'avenue des Falquières et de la rue Bonivard vont se libérer progressivement durant le mois d'avril. La Municipalité vous remercie pour votre patience.

ETAT DE LA CONSTRUCTION DE NOTRE BATIMENT MULTI-GENERATIONNEL

À ce jour, la pose de l'isolation périphérique est terminée, la pose du revêtement de façade pourra dès lors intervenir. À l'intérieur, les travaux de second œuvre avancent avec la mise en place des cloisons et des chapes. Concernant l'esplanade extérieure, les travaux sont pratiquement terminés, quelques plantations ont déjà été effectuées. On se réjouit que cela verdisse au fil des saisons.



TRAVAUX ROUTE VILLENEUVE-SONCHAUX



Les travaux sur la route Villeneuve-Sonchoux débuteront à la mi-mai et dureront jusqu'à la fin du mois de septembre 2022.

Nous remercions la population de prendre note que cette route sera fermée à la circulation durant toute cette période.

L'accès se fera dès lors par la route Caux-Sonchoux.



NARCISSES
RIVIERA

PRÉSERVONS ENSEMBLE LES NARCISSES

Une touche de blanc qui enchante chaque année la Riviera vaudoise. Une fleur qui incarne non seulement la beauté, mais aussi la force. Depuis des décennies, la neige de mai est un spectacle naturel d'un genre très particulier, qui fait de la région un endroit magique pendant un mois. Que nous soyons habitants de la région ou visiteurs de près ou de loin, chacun a ses propres histoires et souvenirs avec ces fleurs enchantées.

Malheureusement, cette splendeur blanche est menacée. Depuis plusieurs années, leur nombre ne cesse de diminuer et à certains endroits, elles ne laissent plus qu'imaginer qu'il existait autrefois des prairies fleuries si luxuriantes. C'est pourquoi l'association Narcisses Riviera s'engage depuis plus de vingt ans pour la préservation de cette fleur emblématique. C'est grâce à l'aide de l'association, par exemple, qu'il y a des conventions avec les agriculteurs de la commune de Montreux pour les indemniser en cas de fauchage tardif. Ou encore que, depuis trois ans, des rangers sont à l'œuvre pendant la période de floraison pour attirer l'attention des visiteurs sur la menace qui pèse sur les narcisses.

Pour le nouveau comité de l'association, il est important de tenir compte de tous les groupes d'intérêt et de trouver, par le dialogue, une manière douce de préserver cette magie. Et cela ne peut se faire que si l'on agit ensemble. L'automne dernier, ils ont par exemple appelé à une grande action de transfert des bulbes de Haut-de-Caux vers Les Avants. De nombreux bénévoles ont répondu à l'invitation et d'innombrables seaux de bulbes ont pu être collectés et replantés aux Avants. Avec de telles actions, nous avons le sentiment de pouvoir rendre à la nature un peu de sa beauté.

Pour ces activités variées, l'association a besoin de bénévoles. Avez-vous envie de passer du temps en bonne compagnie et de vous engager pour la préservation d'un patrimoine de la région ? Tous les coups de main sont les bienvenus pour les actions suivantes :

- Rangers pour les week-ends au mois de mai
- Présence aux stands de sensibilisation
- Aide à l'entretien des prairies à narcisses (aide au fauchage, évacuation des foin, élimination des plantes empêchant les narcisses de pousser / se développer)
- Transfert des bulbes à narcisses
- Préparation des repas pour les bénévoles aux journées d'entretien



Pour plus d'informations : info@narcisses.ch

LE TOUR DE FRANCE 2022 PASSERA A VEYTAUX

Le dimanche 10 juillet 2022 sera un jour de fête à Veytaux puisque le Tour de France passera sur la route cantonale en provenance d'Aigle et en direction de Cully, puis Bulle, le col des Mosses, le col de la Croix, Villars, Aigle à nouveau et arrivée à Châtel (France). Cette étape sera l'une des deux étapes suisses du Tour puisque, la veille, les coureurs auront rejoint Lausanne en partant de Dôle.



En bref, la caravane du Tour, avec toute l'animation que cela implique, passera chez nous aux alentours des 11h00, tandis que les coureurs sont attendus vers 13h00. Cette liesse s'accompagnera évidemment de **perturbations importantes du trafic. La route cantonale sera hermétiquement fermée de 9h00 à 13h30 ce jour-là** et aucun véhicule ne pourra y stationner, seuls les services d'urgence seront autorisés. Chacun devra avoir pris ses dispositions afin de prévoir ses propres déplacements sans encombre. S'ils en ont besoin cette matinée-là, les Veytausiens habitant en aval de la route cantonale devront retirer leur véhicule avant 9h00.

Tous les détails de cette journée pas comme les autres vous parviendront dans le courant du mois de juin, avec votre prochain journal. Les points essentiels seront affichés à différents endroits de Veytaux et des flyers explicatifs seront disponibles au greffe.

Réservez d'ores et déjà votre dimanche 10 juillet 2022 pour venir profiter de la caravane du Tour et applaudir les athlètes.

la fête des voisins

FÊTE DES VOISINS 2022

La prochaine édition de la fête des voisins devrait avoir lieu le **vendredi 20 mai 2022**. L'objectif de cette fête est de rassembler les voisins autour d'un verre pour un moment de partage, de convivialité et de solidarité. Les organisateurs de cette fête sont en réalité les habitants et, afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions, chaque groupe organisateur reçoit gratuitement des t-shirts, des ballons et plusieurs cadeaux surprises. Nous vous donnerons de plus amples détails organisationnels dès qu'ils seront connus.

CONTINUEZ À CONSOMMER LOCAL



Profitez de notre **marché du samedi**, ainsi que de notre **épicerie Le bon Berger**, qui nous proposent des produits locaux, tels

que légumes, fruits, œufs, fromages, boulangerie, etc.

L'épicerie est ouverte du lundi au vendredi de 8h00-12h30 et de 15h00-18h30, ainsi que le samedi de 9h00-12h30 et de 15h00-18h30. N'hésitez pas à suivre la page Facebook « Le bon Berger à Veytaux ».



Le traditionnel **Marché aux fleurs** se tiendra quant à lui le **30 avril prochain**, sur la place du village à Veytaux.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

17 mars	Assemblée générale Pro Veytaux
26 mars	Concert de Jazz « Riviera Jazz Connection »
30 avril	Marché aux fleurs
juin	Printemps des aînés (date à déterminer)
31 juillet	Fête au Petit port de Veytaux
3 septembre	Mini Beer Festival
29-30 octobre	Braisinée
8 décembre	Noël des aînés

REPRISE DES COURS DE DANSE 5RYTHMES

Les cours de danse libre, faits de mouvements conscients et méditatifs, accompagnés de musique respectant cet arrangement de 5 rythmes dispensés par Julia Wolfermann et Marc-Henry Cardon reprennent enfin ! Vous êtes invités à venir danser le **samedi 19 mars 2022, à 19h30**, à la salle de gym communale, pour un tarif de CHF 25.– par personne.

Réservez vos places par message au 076 296 79 07 ou par mail à juliawolfermann@gmail.com.



JUBILÉ

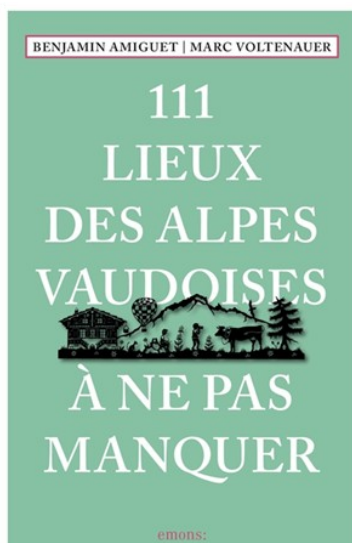
La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :

Monsieur Pasquale Sorrentino
qui a fêté ses 90 ans le 15 mars 2022.



*La Municipalité et tout le personnel vous souhaitent
de belles fêtes de Pâques !*



LIVRE « 111 LIEUX DES ALPES VAUDOISES »

Le 14 avril 2022 paraîtra le livre *111 Lieux des Alpes vaudoises à ne pas manquer* dans la collection de guides touristiques de l'éditeur Emons. Originale et hors des sentiers battus, cette collection, de plus de 400 titres, présente pays et villes du monde entier, et auxquels s'ajoute (enfin) celui consacré aux Alpes vaudoises.

L'écrivain de polars, Marc Voltenauer, à qui l'on doit notamment le roman *Le Dragon du Muveran*, et son compagnon, Benjamin Amiguet, en sont les auteurs.

Pendant deux ans, ils ont sillonné l'Est vaudois, alternant rencontres et randonnées, à la recherche de perles cachées qui font la richesse et la diversité de la région. Sites naturels ou historiques, artisans ou artistes, témoignages ou anecdotes, le guide fait la part belle aux découvertes en tout genre.

Parmi les 111 lieux choisis, trois se trouvent sur notre Commune. Mais lesquels ?

Les auteurs dédicaceront leur ouvrage le samedi 7 mai 2022, de 14h à 17h à la librairie Payot à Vevey, et le vendredi 3 juin 2022, de 16h à 18h à la librairie Payot à Montreux.

Pour plus d'informations :
www.111lieuxdesalpesvaudoises.ch

Voyager à petit prix, c'est possible !

Les cartes journalières 1ère classe CGN, non datées et non nominatives, sont de retour et disponibles au Greffe municipal aux prix suivants:

- CHF 45.00 la carte pour un adulte
- CHF 22.50 la carte pour un enfant ou un demi-tarif.

PROGRAMME DE RENCONTRE 2022 DES AÎNÉS DE LA PAROISSE DE MONTREUX-VEYTAUX

Paroisse de Montreux - Veytaux



La Paroisse de Montreux-Veytaux organise, pour cette nouvelle année 2022, de nouvelles rencontres empruntées de convivialité et d'amitié pour les aînés, qui auront lieu au Centre paroissial d'Etraz, rue du Marché 10, à Montreux.

Vous trouverez-ci-dessous leur programme :

7 avril 2022 : Mme Sylviane Stockli, peintre d'icônes. Présentation et partage.

5 mai 2022 : Loto. Tous gagnants !

2 juin 2022 : Sortie des Aînés. Visites du Moulin Semblanet et de la Fondation-Musée du chien Saint-Bernard à Martigny. Le programme de la journée vous parviendra en temps utiles.

En cours d'année, vous trouverez toutes les informations sur les activités dans le journal « Réformés » ou sur le site de la Paroisse de Montreux-Veytaux : www.montreux.eerv.ch

**GRACE AUX CARTES CGN A UN TARIF AVANTAGEUX**



PROJET DE FUSION DES COMMUNES DE MONTREUX ET DE VEYTAUX : LANCEMENT DE L'ETUDE OPERATIONNELLE



En 2018, les citoyennes et citoyens de Veytaux se prononçaient en faveur de la rédaction d'une convention de fusion de leur commune avec celle de Montreux. Fin 2019, les conseils communaux respectifs donnaient leur aval pour aller de l'avant avec le projet. Après quelques contretemps liés à la situation sanitaire, un comité de pilotage et cinq groupes de travail intercommunaux ont récemment été constitués. Leurs travaux s'étaleront sur l'ensemble de l'année 2022, différentes thématiques seront abordées. Parallèlement à cette démarche, la population sera invitée à exprimer son ressenti sur cet avenir commun, grâce à une démarche participative qui sera organisée cette année encore.

La direction générale de l'étude de fusion est de la compétence des deux Municipalités, la conduite opérationnelle est, quant à elle, assurée par le Comité de pilotage (COPI). Celui-ci est composé de la syndique de Veytaux et du syndic de Montreux, d'un conseiller municipal par commune, des deux secrétaires municipales et de la déléguée à la communication pour Montreux et pour Veytaux. Des collaborations externes ont également été sollicitées : la fiduciaire BDO SA apporte son expertise pour l'analyse financière et pour la démarche participative, et le délégué cantonal aux fusions de communes coordonne l'ensemble des intervenants.

Les cinq groupes de travail sont constitués d'élus et de cadres communaux. Les sujets abordés concernent principalement : les autorités, le personnel, les finances, les règlements, les infrastructures, les domaines, le nom et les armoiries communales. Chaque groupe de travail établira un rapport afin de permettre, dans une deuxième étape, la rédaction d'une convention de fusion.

La population des deux communes, ainsi que les conseils communaux, seront informés régulièrement de l'état d'avancement des travaux.

Séances d'information publiques sur le processus de fusion et la démarche participative :

Lundi 23 mai 2022 à 20h, à Veytaux (salle de gymnastique).

Lundi 13 juin 2022 à 20h, à Montreux (aula du collège de Montreux-Est).

Ateliers participatifs, dates à réserver :

Jeudi 16 juin 2022 à 20h, à Veytaux (salle de gymnastique).

Mercredi 29 juin 2022 à 20h, à Montreux (aula du collège de Montreux-Est).

Plus d'informations sur www.montreux.ch et sur www.veytaux.ch

Calendrier

2022 : travaux des groupes de travail

2024 : votation populaire

2026 : en cas de vote en faveur de la fusion, entrée en vigueur de la nouvelle commune fusionnée au changement de législature